



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incendies en Gironde et dans les Landes : les entreprises des marchés doivent bénéficier d'un dispositif exceptionnel d'aide

La Fédération Nationale des Marchés de France exprime sa profonde solidarité envers les populations sinistrées, les élus locaux, les services de secours et l'ensemble des acteurs mobilisés face aux dramatiques incendies qui frappent actuellement la Gironde et les Landes.

Si la priorité absolue demeure naturellement la protection des personnes, des biens et des espaces naturels, cette catastrophe entraîne également des conséquences économiques particulièrement lourdes pour les centaines de petites entreprises qui exercent leurs activités sur la quarantaine de grands marchés de plein vent dans les secteurs touchés.

En raison des évacuations, des interdictions de circulation, des fermetures de communes et de l'annulation en urgence de nombreux marchés, des commerçants, artisans et producteurs se sont retrouvés brutalement privés de toute possibilité d'écouler les marchandises qu'ils avaient achetées ou produites pour l'approvisionnement en saison estivale. Pour ces entreprises, dont l'activité dépend exclusivement du chiffre d'affaires réalisé chaque jour de marché, chaque annulation représente une perte définitive, sans possibilité de report ni de rattrapage.

À ces pertes d'exploitation s'ajoutent des situations particulièrement dramatiques. Plusieurs professionnels ont dû abandonner sur place leurs véhicules, leurs équipements et leurs stocks, aujourd'hui inaccessibles en raison des restrictions de circulation ou, pour les plus durement touchés, entièrement détruits par les flammes.

Or, les marchés de plein vent constituent un maillon essentiel de l'économie touristique. Pendant toute la saison estivale, ils participent pleinement à l'attractivité des stations balnéaires, des villages et des centres-villes. Ils valorisent les productions locales, soutiennent les circuits courts, font vivre les centres-bourgs, créent du lien social et représentent, pour des millions de vacanciers français et étrangers, un rendez-vous incontournable de découverte des terroirs, des savoir-faire et du patrimoine.

Ils constituent une part essentielle de l'identité, de l'économie locale et de l'attractivité touristique de la Gironde et des Landes qui se trouve fragilisée.

La Fédération Nationale des Marchés de France demande en conséquence que les entreprises exerçant sur les marchés de plein vent soient explicitement intégrées aux dispositifs exceptionnels d'accompagnement qui seront mis en place par l'État, les collectivités territoriales et les organismes compétents.

Elle sollicite notamment :

- la reconnaissance des pertes d'exploitation résultant des annulations de marchés, des interdictions d'accès et des mesures d'évacuation ;
- la prise en compte des entreprises dont les véhicules, les équipements professionnels ou les marchandises ont été détruits ou rendus inaccessibles ;
- la mise en œuvre de mesures exceptionnelles concernant les cotisations sociales, les

échéances fiscales, les remboursements d'emprunts et les dispositifs de soutien à la trésorerie ;

- la délivrance rapide, par les communes et les préfectures, des arrêtés d'annulation des marchés, d'interdiction de circulation ou d'évacuation, indispensables aux démarches des entreprises auprès de leurs assureurs, de l'URSSAF et des différents dispositifs d'aide.

La Fédération rappelle que la sauvegarde des marchés de plein vent constitue également une condition du retour rapide de l'activité touristique et de la vie économique dans les territoires sinistrés. Elle appelle les pouvoirs publics à associer les organisations professionnelles représentatives à l'évaluation des conséquences économiques de cette catastrophe afin que les dispositifs d'accompagnement répondent réellement aux besoins des entreprises concernées.

Les marchés de plein vent ne sont pas seulement des lieux de commerce. Ils constituent un service de proximité essentiel, un moteur de l'économie locale et l'un des symboles les plus vivants de l'accueil touristique de nos territoires. Préserver les entreprises qui les font vivre, c'est protéger des milliers d'emplois, soutenir les producteurs et les artisans, préparer la reprise économique et permettre aux territoires sinistrés de retrouver, dans les meilleurs délais, toute leur vitalité.

La Fédération demande au Gouvernement de reconnaître officiellement les entreprises des marchés parmi les secteurs économiques directement impactés par cette catastrophe naturelle et de mettre en place, à leur bénéfice, un fonds exceptionnel d'indemnisation et de soutien à la reprise, à l'image des dispositifs mobilisés lors des crises majeures ayant affecté d'autres secteurs économiques.